

CONSULTATION COMMERCIALE N° 15/2024

CAHIER DES CHARGES

Objet : Renouvellement des copieurs numériques du Comité Régional de Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur situés au 62/64 La Canebière - Immeuble le Noailles - 13001 Marseille

.....

DESCRIPTION DES BESOINS

- 1. Copieur numérique impression noir & blanc**
35 à 40 pages/minute pour le noir & blanc
Quantité : 40 000 copies par an environ
- 2. Copieur numérique impression couleur bureautique ++ (impression de haute qualité)**
30 à 35 copies/minute pour le couleur
Quantité : 60 000 copies par an environ

LA PRESTATION COMPREND

- Livraison et mise en service, reprise en fin de contrat et déplacement éventuel du matériel en cas de déménagement ou réaménagement interne de service
- Maintenance du matériel (interventions, entretien complet, visites de maintenance préventives et curatives, remplacement des pièces usagées ou détériorées)
- Fournitures des consommables : toners et tambour (hors papier)
- Paramétrage et création de chaque profil utilisateurs (35 à 40)
- Formation du personnel référent
- Le titulaire s'engage, une fois l'installation et le paramétrage des copieurs terminés, à prendre à sa charge le retrait et les renvois des anciens copieurs qui sont remplacés dans le cadre de ce marché.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES PHOTOCOPIEURS

- Connexion imprimante en réseau (PC et MAC)
- Connexion scanner réseau
- Chargeur et trieuse
- Clé USB ou Airprint
- Interface administrateur interne pour état mensuel des impressions
- Interface imprimante réseau
- Finition agrafage + option : agrafage mode brochures A4 et A3
- 4 bacs papiers (dont un A3) sur chaque copieur
- Service de réapprovisionnement en toners automatique
- Capacité gros grammage pour impression sur bristol (170 à 300 g)
- Ouverture de ticket sur interface et ou par email (pas de numéro vert)
- Paramétrage des suppressions des pages vierges possible en impression ou numérisation

RÉPONSE À LA CONSULTATION

Mise en ligne sur le site CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur : le **lundi 16 septembre 2024**

La date limite de réception des offres est fixée : le **jeudi 17 octobre 2024** à 12h00 au plus tard

La proposition complète devra être adressée par email à l'attention de :

1. Catherine LIPAROTI - Directrice Administrative et Financière :
c.liparoti-giroud@provence-alpes-cotedazur.com
2. Annabelle SAVIGNAT - Chargée de mission Administration Générale et Assistance Juridique :
a.savignat@provence-alpes-cotedazur.com
3. Céline LUCIDO - Assistante de Direction/Chef du Service Logistique & Moyens Généraux :
c.lucido@provence-alpes-cotedazur.com

Pour toute question :

Contact administratif

Catherine LIPAROTI - 04 91 56 47 00 direct 03 - 07 88 42 42 61

Annabelle SAVIGNAT - 04 91 56 47 00 direct 21

Contact technique

Catherine LIPAROTI - 04 91 56 47 00 direct 03 - 07 88 42 42 61

Céline LUCIDO - 04 91 56 47 00 direct 28 - 06 26 06 70 22

PIÈCES À FOURNIR

- Le montant du loyer trimestriel TTC pour une location sur trois (3) ans pour chaque copieur avec possibilité de renouveler une (1) année
- Le coût/copie TTC pour chaque copieur
- La maintenance copieur et informatique TTC incluse
- Le prestataire devra s'engager par écrit sur les éléments suivants :
 - Délai pour les interventions techniques sur site sous 3 heures
 - Délai de livraison des consommables sous 24 heures
 - Délai de prêt de matériel en cas de pannesous peine de voir le contrat annulé sur la base d'un maximum de trois manquements dument constatés.
- Un correspondant et un numéro de téléphone dédié devra nous être communiqué comme contact.
- TVA interne, intracommunautaire
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Certificats de régularité fiscale
- Certificats de régularité sociale
- Fournir la déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par le prestataire

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Prix (50 %)
- Délais livraison et d'intervention sur site (25 %)
- Caractéristiques techniques (15 %)
- Références de la société (10 %)

CHOIX DU PRESTATAIRE

Notification de la mission : **fin octobre**

La mise en place des machines : **fin novembre 2024**